

Abonnement scolaire 2022-2023

à nous retourner avant le 20 juillet 2022



Nouveau !
Voyagez en illimité sur tout le réseau
de l'Agglomération d'Agen



Abonnement scolaire

Un abonnement unique pour voyager en illimité : **55 €***

1

Je remplis mon dossier et j'y joins les justificatifs

2

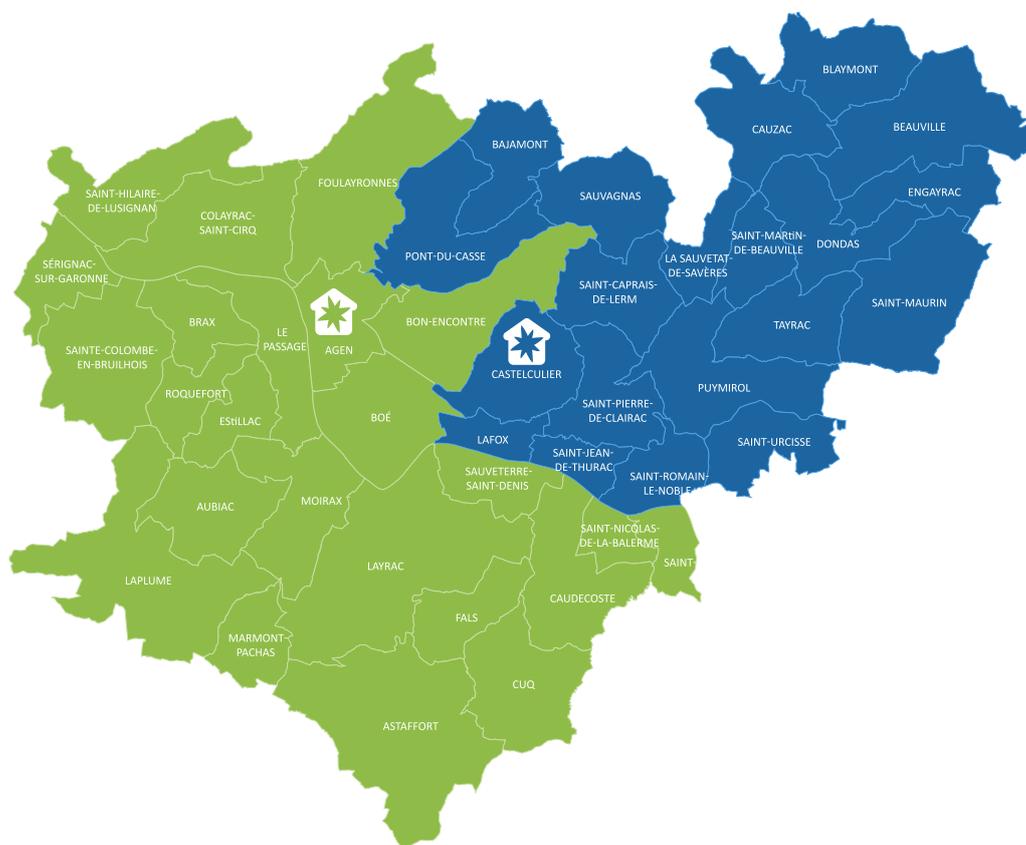
Je réalise mon inscription auprès du service dont dépend ma commune

4

Mon abonnement sera activé le 1er septembre

3

Je reçois ma carte après validation du dossier
Si j'ai déjà une carte Tempo, je la conserve précieusement



AGENCE COMMERCIALE **TEMPO**

1 place Rabelais, Gare d'Agen, 47000 Agen
tempobus@keolis.com - 05 53 48 90 10

Ouverture : lun-mer-jeu-ven 13h00 - 18h30 ; mar jusqu'à 19h30
sam 10h00 - 12h00

Inscription : sur place, sur rendez-vous, par internet
(tempo- dossiers-scolaires.eu/AGGLOAGENFR), par courrier.

Règlement : par chèque (à l'ordre de Keolis Agen), espèce, carte bancaire,
paiement en 3 fois (25€ lors de l'inscription, 15€ en novembre, 15€ en janvier).

SITE CASTELCULIER

30 bis av. J.Monnet, 47240 Castelculier
site.47@orange.fr - 05 53 68 35 85

Ouverture : Jusqu'au 30/06 : lun 8h00 - 12h00,
14h00 - 17h00 ; mer-ven 8h00 - 12h00
A partir du 01/07 : mar-jeu 8h00 - 12h00 ; mer
8h00 - 12h00, 14h00 - 17h00

Inscription : sur place ou par courrier

Règlement : par chèque (à l'ordre du Trésor Public)
Hors inscription sur les lignes urbaines de 1 à 10

Département 32 | Maison de la Région, Service régional des Mobilités du Gers, Place Jean David, 32004 Auch
0 800 003 688 - lo.laregion.fr/transports-gers-scolaire

Département 47 | Région Nouvelle-Aquitaine Site d'Agen, 491 avenue du Midi CS 10190, 47916 Agen Cedex
0 0970 870 870 - scolaire47.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Département 82 | Maison de la Région Service régional des Mobilités de Tarn-et-Garonne 20 place Prax Paris, 82000 Montauban
0 800 08 23 15 lo.laregion.fr/transports-tarnetgaronne-scolaire

*Pour les regroupements pédagogiques, contactez votre commune de résidence.

Abonnement scolaire



Règlement du service à signer par l'élève et son représentant légal

Le temps du voyage est un temps partagé. A bord et aux abords du véhicule, adopter une conduite responsable, c'est respecter le conducteur, les autres voyageurs, le personnel d'exploitation et le matériel mis à votre service.

► **Le non-respect des obligations ci-dessous entraîne l'exclusion temporaire du transport pour une durée d'une semaine à un mois selon la gravité des faits qui seront jugés par une commission de discipline avec copie à l'Agglomération d'Agen, ainsi qu'au chef d'établissement scolaire.**

Chaque enfant s'engage à :

- Porter le gilet jaune sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement scolaire et en cas d'évacuation
- Attendre l'arrêt complet du véhicule avant de monter ou descendre
- Valider sa carte sur le valideur à chaque montée à bord du bus et la présenter lors de toute réquisition du contrôleur ou acheter un ticket en cas d'oubli ou d'absence du titre de transport (l'amende est de 51,50€)
- Boucler sa ceinture de sécurité si le véhicule en est équipé
- Ne pas provoquer de chahut vis-à-vis des autres voyageurs ou du conducteur ou de tout agent de la société
- Ne pas jeter de papiers, détritiques ou journaux de toutes sortes dans le véhicule
- Attendre le départ et l'éloignement du véhicule, afin que la visibilité soit dégagée, pour s'engager sur la chaussée (ne pas traverser devant le véhicule)

► **Le non-respect des obligations ci-dessous entraîne l'exclusion définitive du transport par la commission de discipline.**

- Ne pas fumer à bord d'un véhicule, ne pas utiliser des allumettes ou un briquet
- Ne pas porter sur soi des objets dangereux ou des substances illicites
- Ne pas utiliser sans motif le marteau brise-vitre, serrures, système de décompression des portes, issues de secours
- Ne pas proférer des injures envers tout agent de la société de transport ou tout autre voyageur
- Ne pas dégrader du matériel par des tags, rayures, déchirures ou arrachements
- Ne pas utiliser de manière intempestive un appareil sonore à bord du véhicule
- Ne pas porter de coup contre un autre voyageur, le conducteur ou tout autre représentant de la société
- Ne pas jeter d'objets sur d'autres passagers, sur le conducteur, sur la chaussée ou sur le véhicule

Je soussigné (e), _____

- Atteste sur l'honneur les renseignements figurant au recto de ce formulaire
- Déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et des consignes de sécurité ci-dessus
- M'engage à les porter à la connaissance de mon enfant

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal	Signature de l'élève



Abonnement scolaire de l'Agglomération d'Agen 2022-2023

► Si garde alternée, représentant légal 2*

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Email _____

Itinéraire de l'élève lorsqu'il réside à cette adresse

Ligne _____

Arrêt de montée _____

► Représentant légal 1*

Écrire en majuscule, votre nom, prénom et adresse complète.

Itinéraire de l'élève lorsqu'il réside à cette adresse

Ligne _____

Arrêt de montée _____



Nouvel abonné

Renouvellement

Renouvellement avec duplicata (+10,00€)

► Identité de l'élève*

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Sexe : Féminin Masculin

Garde alternée : OUI NON

► Scolarité de l'élève 2022/2023*

Classe _____

Etablissement scolaire _____

► Numéro dossier abonné 2021-2022

**Photo à fournir
pour tout
nouvel abonné**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

- Photo d'identité si première inscription
- Justificatif de scolarité pour les élèves âgés de plus de 16 ans
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

* A renseigner obligatoirement

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Partie réservée à **TEMPS** (Ne rien inscrire)

Dossier traité par

Réf. Dossier UBI

Date

UBI

Gestion

Montant réglé

Mode Règlement